



## REPERTOIRE DES MODIFICATIONS

Ed/Rév	Date	Pages Modifiées	Objet de la modification
01/00	27/10/2014	TOUTES	CRÉATION / DEL BUFALO G. et JEAN-LOUIS S.

## SOMMAIRE

<b>1. OBJET – DOMAINE D'APPLICATION .....</b>	<b>5</b>
<b>2. DOCUMENTS DE REFERENCE .....</b>	<b>6</b>
2.1. DOCUMENTS APPLICABLES .....	6
2.2. DOCUMENTS DE REFERENCE .....	6
2.3. GESTIONNAIRE TECHNIQUE DU DOCUMENT .....	6
<b>3. DEFINITIONS ET SIGLES .....</b>	<b>7</b>
3.1. DEFINITIONS .....	7
3.2. SIGLES .....	7
<b>4. RAPPELS CONCERNANT LE PLAN DE MESURES ENVIRONNEMENT ARIANE 5 VOL 219 .....</b>	<b>9</b>
<b>5. LOCALISATION DES POINTS DE MESURES .....</b>	<b>10</b>
5.1. LOCALISATION DES POINTS D'ECHANTILLONNAGE POUR LE CHAMP PROCHE .....	10
5.2. LOCALISATION DES POINTS DE MESURES POUR LES CHAMPS MOYEN ET LOINTAIN .....	10
<b>6. LES CONDITIONS METEOROLOGIQUES .....</b>	<b>11</b>
6.1. DONNEES BRUTES DU RADIOSONDAGE 1R300714.....	11
6.2. SIMULATION SARRIM A PARTIR DU RADIOSONDAGE .....	12
6.3. SIMULATION SARRIM A PARTIR DE DONNEES PREVISIONNELLES .....	15
- <i>Direction moyenne des vents (°)</i> .....	15
- <i>Direction moyenne des vents (°)</i> .....	15
6.4. COMPARAISON DES RESULTATS DES SIMULATIONS REALISEES A PARTIR DU RADIOSONDAGE ET DES DONNEES CEP .....	18
<b>7. SUIVI DES RETOMBEES CHIMIQUES GAZEUSES ET PARTICULAIRES EN CHAMPS PROCHE, MOYEN ET LOINTAIN .....</b>	<b>19</b>
7.1. OBJECTIF DES MESURES.....	19
7.2. RESULTATS DES MESURES .....	19
7.2.1. <i>Analyse des retombées en alumine particulaire sédimentable</i> .....	20
7.2.2. <i>Analyse des retombées chimiques gazeuses et particulaires d'acide chlorhydrique</i> .....	21
7.3. CONCLUSIONS SUR LES RETOMBEES CHIMIQUES GAZEUSES ET PARTICULAIRES .....	23
<b>8. MESURE EN CONTINU DE LA POLLUTION GAZEUSE EN ACIDE CHLORHYDRIQUE .....</b>	<b>24</b>
8.1. OBJECTIF DES MESURES.....	24
8.2. RESULTATS DES MESURES .....	24

<b>9. CONCLUSIONS GENERALES SUR LE SUIVI DE L'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT DU LANCEUR ARIANE 5 VOL 219 .....</b>	<b>25</b>
<b>10. ANNEXE 1 - RESULTATS DU PLAN DE MESURES ENVIRONNEMENT ARIANE 5 VOL A219 REALISE PAR CI/ESQS (DOCUMENT DE 15 PAGES).....</b>	<b>26</b>

## 1. OBJET – DOMAINE D'APPLICATION

Ce document a pour objet de présenter les résultats des mesures d'impact sur l'environnement réalisées lors du lancement d'**Ariane 5** qui transportait le ravitailleur **ATV 5 Georges Lemaître**. Le **vol Ariane 219** a eu lieu le **30 juillet 2014** à **20 heures 47 minutes** en heure locale, soit à 23 heures 47 minutes, en temps universel.

Ce document est élaboré pour répondre aux objectifs suivants :

- se conformer aux prescriptions de l'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter l'Ensemble de Lancement Ariane numéro 3 (ELA3) **[DA1]**,
- confirmer et enrichir les résultats obtenus lors des essais au banc et lors des lancements Ariane 5,
- confirmer les conclusions inscrites dans l'étude d'impact réalisée dans le cadre de la constitution du Dossier de Demande d'Autorisation d'Exploiter l'Ensemble de Lancement n°3.

## 2. DOCUMENTS DE REFERENCE

### 2.1. Documents applicables

- [DA1] **Arrêté Numéro 1632/1D/1B/ENV du 24 juillet 2006** autorisant la Société Arianespace, sise boulevard de l'Europe - BP177- 91000 Evry à exploiter l'ensemble de lancement Ariane (ELA), sur la commune de Kourou
- [DA2] **OA5-PCO-83-7376-CNES** – Préparation du plan de mesures environnement Ariane 5.
- [DA3] **CSG-ID-S3X-495-SEER** - Description et exploitation des plans de mesures Ariane 5 et des mesures environnement.

### 2.2. Documents de référence

- [DR1] **CSG-RP-S3X-9955-CNES** – Plan de mesures Environnement Ariane 5 et Vega – Centre Spatial Guyanais.
- [DR2] **Rapport final du groupe d'experts IRD, CNRS, INRA** – Impacts des activités futures d'Ariane 5 sur l'environnement humain et naturel – Contrat de consultance IRD 9086-01/CNES/2129 – Janvier 2003.
- [DR3] **INERIS DRC-02-37656-AIRE n°656b-MRa-CFe** : Aide à la définition d'une stratégie de surveillance de la qualité de l'air dans les zones habitées autour du CSG – DRIRE Antilles – Guyane – Décembre 2002.
- [DR4] **CG/SDP/ES/2006/N°1263** - Note relative au plan de mesures Environnement Ariane 5.
- [DR5] **CG/SDP/ES/2009/N°946** - Note relative à l'utilisation des prévisions CEP pour la mise en place des capteurs du plan de mesures Environnement Ariane 5.

### 2.3. Gestionnaire technique du document

Le service SDP/ES (Environnement et Sauvegarde Sol) est le gestionnaire technique de ce document.

### 3. DEFINITIONS ET SIGLES

#### 3.1. Définitions

Sans objet

#### 3.2. Sigles

Al <sub>2</sub> O <sub>3</sub>	:	Alumine
Al <sup>3+</sup>	:	Ion Aluminium
AFNOR	:	Association Française de Normalisation
ARTA	:	Accompagnement de Recherche et de Technologie Ariane (Programme d')
BAF	:	Bâtiment d'Assemblage Final
BCS	:	Bureau de coordination Sauvegarde
BLA	:	Base de Lancement Ariane
Ca	:	Calcium
CI	:	Contrat Industriel
CL	:	Champ Lointain
Cl <sup>-</sup>	:	Ion Chlorure
CMCK	:	Centre Médico-Chirurgical de Kourou
CNES	:	Centre National d'Etudes Spatiales
CODEX	:	Collecte de Données Environnement eXtérieur du CSG (Réseau de)
CP	:	Champ Proche
CT	:	Centre Technique
CSG	:	Centre Spatial Guyanais
dB	:	Décibel
DBO <sub>5</sub>	:	Demande Biologique en Oxygène sur 5 jours
DCO	:	Demande Chimique en Oxygène
ELA	:	Ensemble de Lancement ARIANE
EAP	:	Etage d'Accélération à Poudre
EPC	:	Etage Principal Cryogénique
EPS	:	Etage à Propergol Stockable
ESQS	:	Europe Spatiale Qualité Sécurité
GPS	:	Système de Positionnement Global
H <sub>2</sub>	:	Dihydrogène
HC	:	Hydrocarbures imbrûlés
HCl	:	Acide Chlorhydrique



**CENTRE SPATIAL GUYANAIS**

Réf. : CG/SDP/ES/N°15-10

Ed/Rév : 01/00

Classe : GP

Date : 27/10/2014

Page : 8/41

RESULTATS DU PLAN DE MESURES ENVIRONNEMENT ARIANE  
5 VOL A219 DU 30 JUILLET 2014 À 20H47

ICPE	:	Installation Classée pour la Protection de l'Environnement
INERIS	:	Institut Nationale de l'Environnement Industriel et des Risques
IRD	:	Institut de Recherche et de Développement
K	:	Potassium
LD	:	Limite de Détection
LH <sub>2</sub>	:	Dihydrogène Liquide
MEST	:	Matières En Suspension Totales
Mg	:	Magnésium
MMH	:	Mono Méthyl Hydrazine
NaCl	:	Chlorure de Sodium
N <sub>2</sub> H <sub>4</sub>	:	Hydrazine
N <sub>2</sub> O <sub>4</sub>	:	Peroxyde d'Azote
NO <sub>2</sub>	:	Dioxyde d'Azote
NO <sub>x</sub>	:	Oxyde d'Azote
pH	:	Potentiel Hydrogène
ppb	:	Partie par milliard en volume (10 <sup>-9</sup> ), soit 1 mm <sup>3</sup> /m <sup>3</sup>
ppm	:	partie par million
RN1	:	Route Nationale 1
SARRIM	:	« Stratified Atmosphere Release of Rockets Impact Model »
SPM	:	« Single Point Monitor »
UDMH	:	Unsymmetrical Di MethylHydrazine (Diméthyl hydrazine asymétrique)
VLI	:	Vitesse Limite d'Impact
VTR	:	Valeur Toxicologique de Référence
ZL3	:	Zone de Lancement n° 3
ZP	:	Zone de Préparation

#### **4. RAPPELS CONCERNANT LE PLAN DE MESURES ENVIRONNEMENT ARIANE 5 VOL 219**

Le plan de mesures environnement permet de quantifier et de surveiller les retombées en alumine et en acide chlorhydrique issues du 1<sup>er</sup> étage d'Ariane (2 EAP constitués de 240 tonnes de propergol solide chacun, soit 480 tonnes au total).

Pour rappel, les domaines couverts par ce plan de mesures Ariane 5 Vol 219 **[DR1]** sont les suivants :

- Mesurer, en temps réel et en différents lieux (villes de Kourou, de Sinnamary, le Centre Technique du CSG et aux sites d'observation des lancements), les concentrations atmosphériques en gaz chlorhydrique, en dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>) et en produits hydrazinés par l'intermédiaire d'analyseurs de type SPM (Zellwegers) ; ces derniers constituant le réseau CODEX. Les composés suivis ne sont émis qu'en cas de fonctionnement dégradé (accident) du lanceur.
- Mesurer les concentrations en champs proche, moyen et lointain, des retombées chimiques particulières en alumine et en acide chlorhydrique (ou chlorure d'hydrogène) ainsi que les retombées chimiques gazeuses en gaz chlorhydrique.

Cette démarche permettra également de réaliser une corrélation avec les résultats trouvés avec un logiciel de modélisation nommé « Stratified Atmosphere Release of Rockets Impact Model » (SARRIM).

**Nota :**

*La mise en place et le retrait du dispositif de suivi de la qualité de l'air et l'activation du réseau CODEX (Zellwegers) ont été réalisés par le CI/ESQS/ES. Pour rappel, les « Zellwegers » sont entretenus et étalonnés par le laboratoire de chimie du CSG (CI/SNECMA).*

*Pour rappel, l'évaluation de la qualité (et ainsi la conformité) des eaux des carneaux de la ZL3 avant rejet dans le milieu naturel est réalisée par l'établissement Arianespace.*

## 5. LOCALISATION DES POINTS DE MESURES

La localisation des points de mesures et leur distance par rapport à la ZL3 sont présentées au *paragraphe 3 de l'Annexe 1* du présent document.

**Tableau 1 : Récapitulatif de l'implantation des capteurs de mesure.**

EMPLACEMENT		DISTANCE ZL3 (m)	ZELLWEGER
A I R	CPX	10 points en champ proche (CP) 35 points en champ lointain (CL)	Confer le <i>paragraphe 3</i> de l' <i>Annexe 1</i>
	CLX		

Le détail des instruments mis en place est présenté au *paragraphe 2 de l'Annexe 1*.

Au total, le plan de mesures environnement du Vol A219 représente soixante-treize capteurs.

### 5.1. Localisation des points d'échantillonnage pour le champ proche

Pour le lancement Ariane 5 Vol A219, ont été installés :

- sur 10 sites : des bacs à eau pour le suivi des retombées chimiques et particulaires du nuage de combustion d'Ariane 5,
- 1 Zellweger.

### 5.2. Localisation des points de mesures pour les champs moyen et lointain

En champs moyen et lointain, on dénombre :

- sur 35 sites : des bacs à eau pour le suivi des retombées chimiques et particulaires du nuage de combustion d'Ariane 5,
- 3 Zellwegers.

## 6. LES CONDITIONS METEOROLOGIQUES

La localisation du nuage de combustion d'Ariane 5 peut varier à chaque lancement. Cette localisation ne peut être connue à l'avance du fait de la spécificité de la climatologie locale.

Afin d'optimiser l'emplacement des capteurs sur la trajectoire la plus probable du nuage, un radiosondage (réalisé au plus proche du H0) ainsi qu'une prévision météorologique (réalisée pour une échéance proche du H0) ont été utilisés. Au moyen de SARRIM, des modélisations des conditions météorologiques du jour du lancement ont été effectuées.

Ainsi, les résultats obtenus (hauteur de stabilisation, déplacement du nuage, etc.) pourront être corrélés aux valeurs de terrain (présentées aux *paragraphes 7 et 8* du présent document).

### 6.1. Données brutes du radiosondage 1R300714

Le jour du lancement, à H0 + 27 minutes, un radiosondage spécifique a été effectué (**référence 1R300714** du 30 juillet 2014). Il donne des informations sur trois cent vingt-cinq couches distinctes tous les cent mètres.

**Tableau 2 : Données météorologiques issues du radiosondage 1R300714.txt pour les couches atmosphériques représentatives.**

ALTITUDE (mètres)	PRESSION (mb)	VITESSE DU VENT (m/s)	VENT EN PROVENANCE (°)	TEMPERATURE (°C)	HUMIDITE (%)
12	1013,3	1,0	90	25,5	93,0
100	1003,3	5,1	95	26,7	78,0
500	958,8	5,9	83	23,1	87,6
1000	905,3	7,1	87	20,1	74,4
1500	854,2	7,6	100	17,9	61,9
2000	805,5	6,1	97	14,4	72,9
2500	759,1	8,0	85	12,2	82,2
3000	715,1	8,7	78	9,5	74,8
3500	673,1	9,0	77	6,6	67,1
4000	633,1	12,3	63	3,2	53,0

## 6.2. Simulation SARRIM à partir du radiosondage

Les données d'entrée nécessaires à la simulation sont les suivantes :

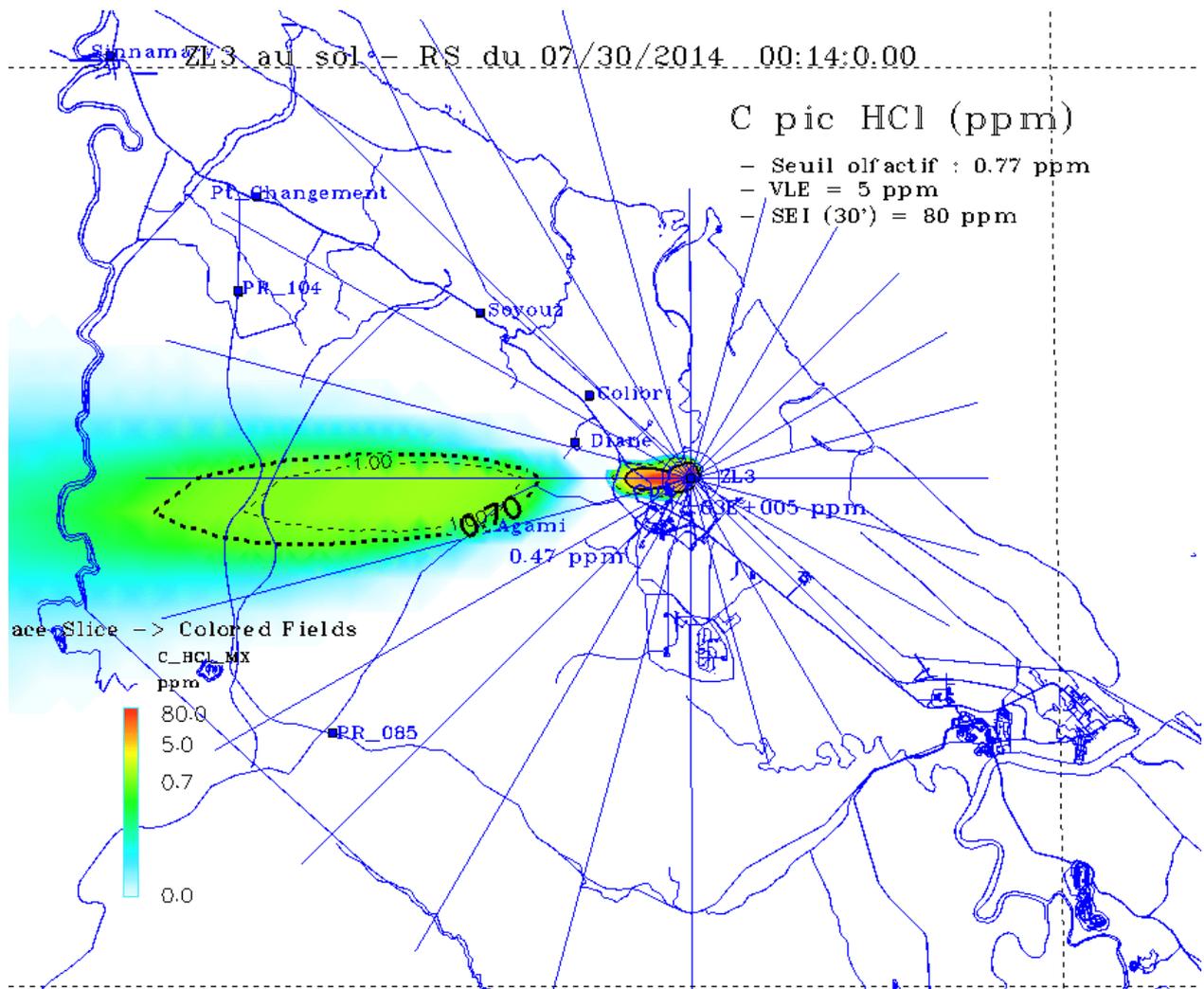
- Les caractéristiques du lanceur,
- La position géographique de la zone de lancement (latitude, longitude),
- Les données météorologiques recueillies à l'aide d'un radiosondage,
- etc.

Au moyen des données issues de la modélisation SARRIM, la hauteur à laquelle le nuage de combustion se stabilise ainsi que la direction et la vitesse qu'il prend dans les basses et les hautes couches de l'atmosphère sont déterminées. Les résultats sont synthétisés dans le tableau ci-dessous.

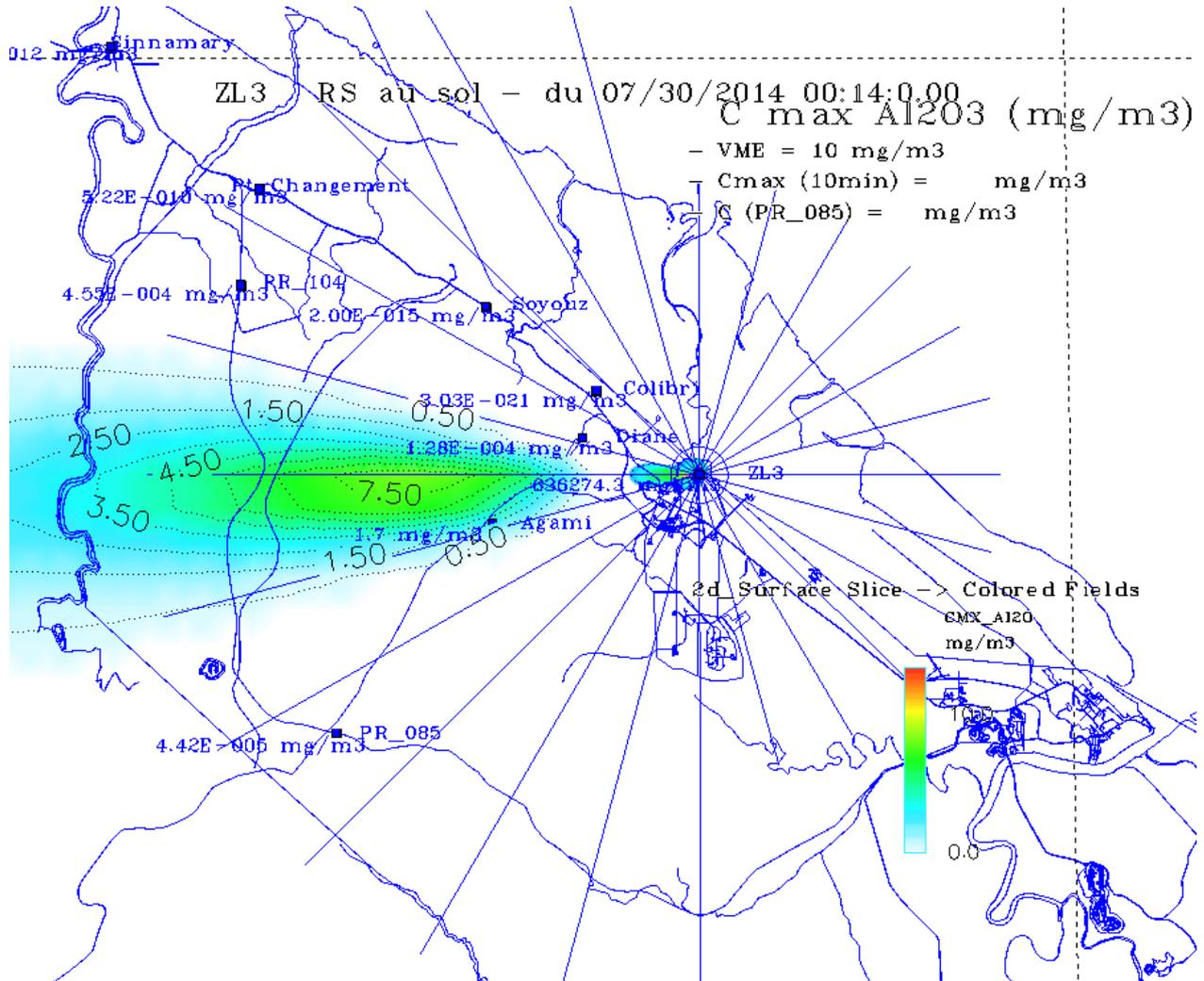
**Tableau 3 : Synthèse des résultats obtenus suite à la modélisation SARRIM à partir du radiosondage.**

<b>HAUTEUR DE STABILISATION DU NUAGE (m)</b>	1 156
<b>BASSES COUCHES DE L'ATMOSPHERE</b> (pour une altitude allant du sol jusqu'à la hauteur de stabilisation)	
- Vitesse moyenne des vents (m/s)	5,8
- Direction moyenne des vents (°)	87
⇒ Les vents sont orientés vers	Agami
<b>HAUTES COUCHES DE L'ATMOSPHERE</b> (pour une altitude allant de la hauteur de stabilisation jusqu'à 4000 m)	
- Vitesse moyenne des vents (m/s)	8,3
- Direction moyenne des vents (°)	84
⇒ Les vents sont orientés vers	Agami

**Figure 1 : Retombées en acide chlorhydrique**



**Figure 2 : Retombées en alumine**



### 6.3. Simulation SARRIM à partir de données prévisionnelles

Les données d'entrée nécessaires à la simulation sont les suivantes :

- Les caractéristiques du lanceur,
- La position géographique de la zone de lancement (latitude, longitude),
- Les données météorologiques prévisionnelles issues de CEP modèle prévisionnel de profils thermodynamiques – confer la note),
- etc.

**Nota** : CEP est un modèle numérique c'est-à-dire un programme informatique qui modélise l'évolution de l'atmosphère avec un maillage (spatial et temporel) donné. Les résultats fournis par ce modèle permettent de prévoir le temps (conditions météorologiques) qu'il devrait faire pour les heures, jours ou semaines qui viennent.

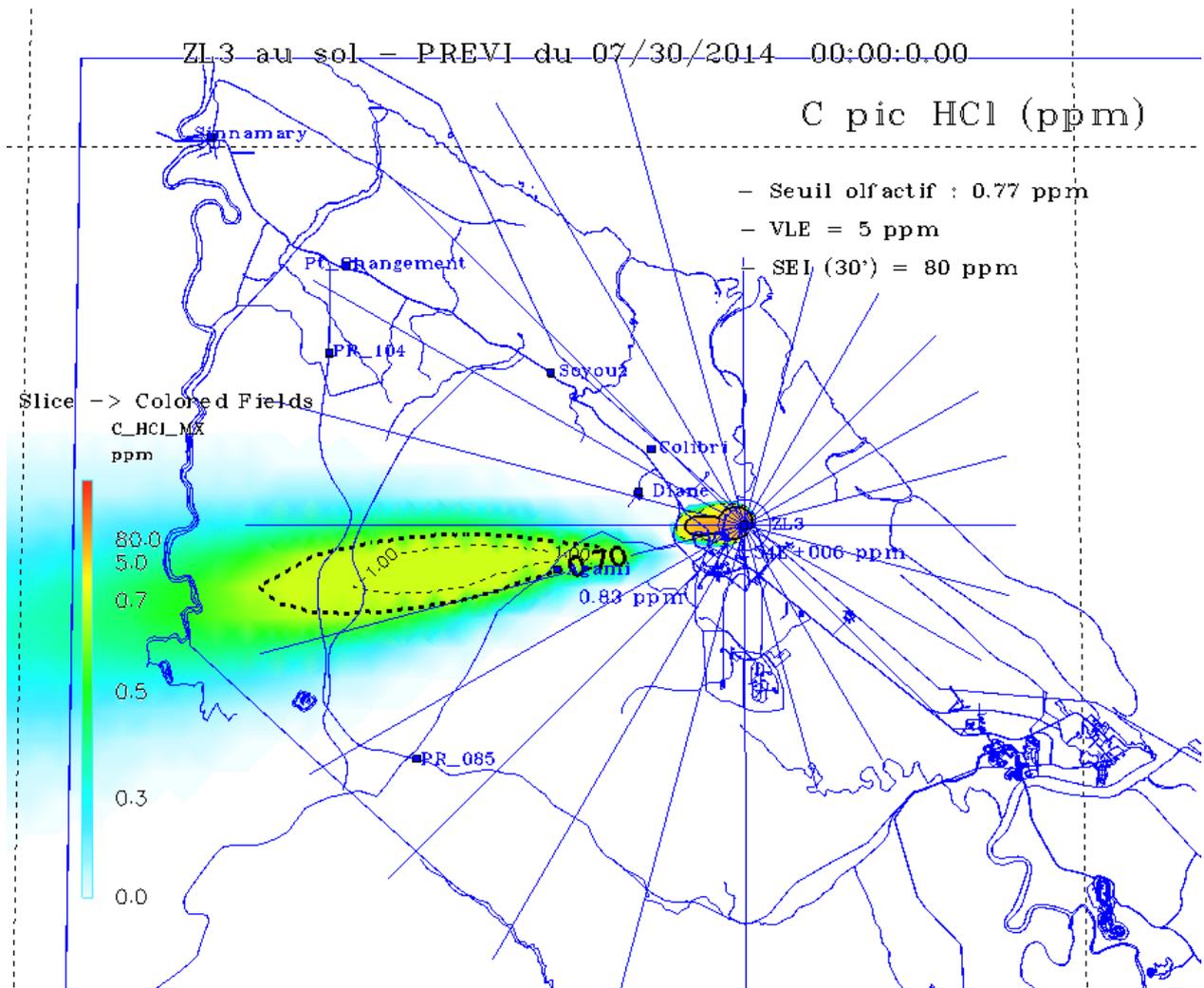
Les résultats de la simulation sont récapitulés dans le tableau de la page suivante.

**Tableau 4 : Synthèse des résultats obtenus suite à la modélisation SARRIM à partir des données prévisionnelles CEP (2C300714.txt).**

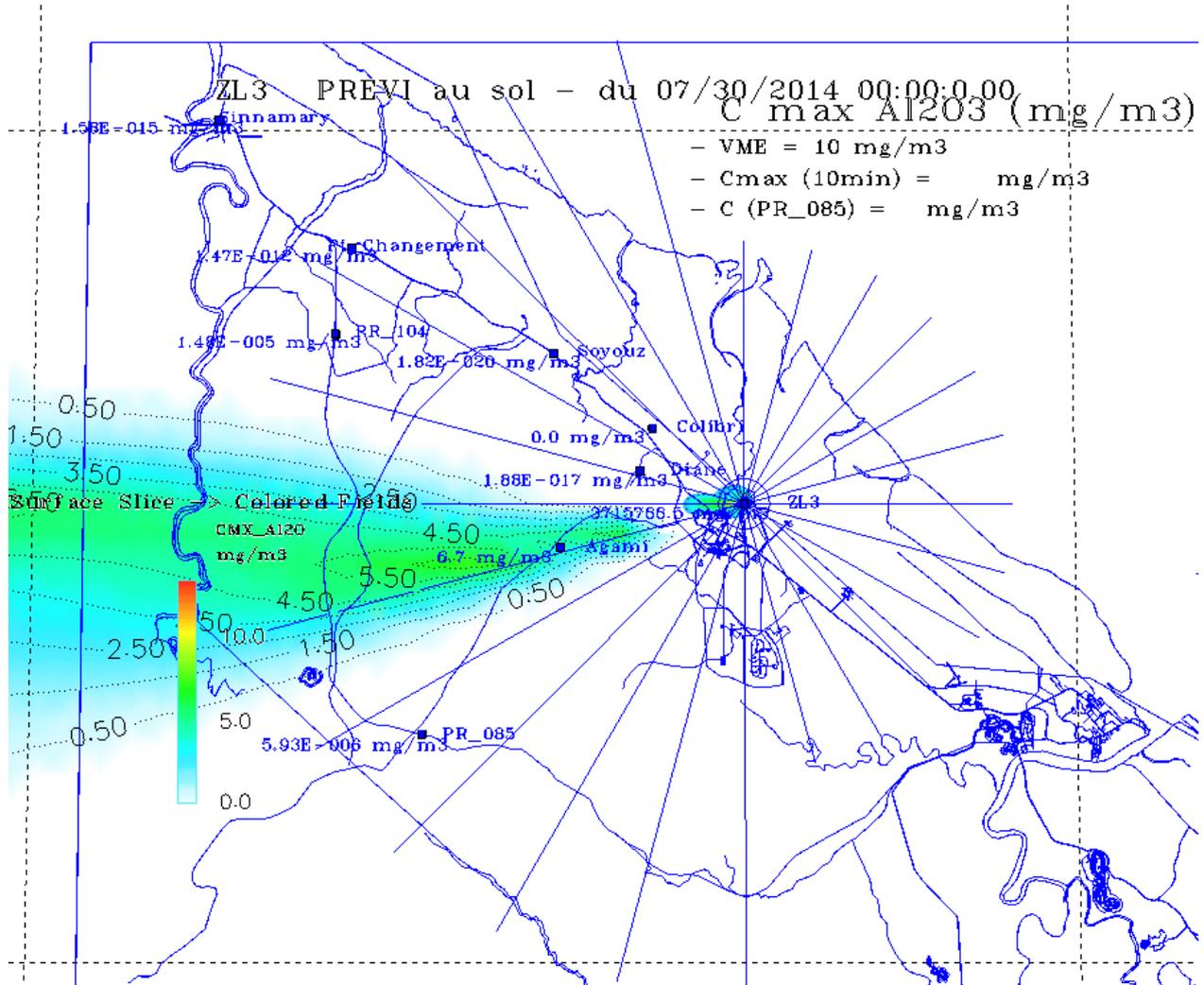
HAUTEUR DE STABILISATION DU NUAGE (m)	1 160
<b>BASSES COUCHES (0 → HAUTEUR DE STABILISATION)</b>	
- Vitesse moyenne des vents (m/s)	5,9
- Direction moyenne des vents (°)	83
Les vents sont orientés vers	Agami
<b>HAUTES COUCHES (HAUTEUR DE STABILISATION → 4000 M)</b>	
- Vitesse moyenne des vents (m/s)	6,7
- Direction moyenne des vents (°)	95
Les vents sont orientés vers	Agami

Les Figures 3 et 4 présentent la prévision des directions du nuage de combustion au H0.

**Figure 3 : Retombées en acide chlorhydrique**



**Figure 4 : Retombées en alumine**



#### **6.4. Comparaison des résultats des simulations réalisées à partir du radiosondage et des données CEP**

L'optimisation de l'emplacement des capteurs en champ lointain a été réalisée au moyen de la simulation SARRIM effectuée avec les données prévisionnelles CEP pour le J0 à H0. Un écart non significatif entre la direction calculée par SARRIM avec les données CEP et celle prise par le radiosondage H0 + 27 min est observé (écart de 4 %).

Pour rappel, les capteurs ont été implantés suivant la situation «Route de l'Espace », à savoir Ouest /Nord–Ouest (confer le *paragraphe 3. de l'Annexe I* du présent document).

Malgré l'écart observé sur la direction du nuage des deux modélisations, les capteurs ont correctement été implantés. Ces derniers ont tous été soumis aux retombées provenant du nuage de combustion d'Ariane 5.

## 7. SUIVI DES RETOMBÉES CHIMIQUES GAZEUSES ET PARTICULAIRES EN CHAMPS PROCHE, MOYEN ET LOINTAIN

### 7.1. Objectif des mesures

Les mesures des retombées chimiques gazeuses et particulaires ont pour objectif d'évaluer les retombées issues de la combustion des EAP lors des lancements Ariane 5.

Pour cela, le dispositif mis en œuvre a pour but de mesurer les retombées sédimentables réalisées au moyen de quarante-cinq pièges à eau disposés à 1,50 mètres de hauteur (conformément à la norme AFNOR NF X 43-006).

Les paramètres suivis sont : le pH, la conductivité (en  $\mu\text{S}/\text{cm}$  à 25°C), les concentrations en ions chlorures, les concentrations en aluminium dissous, particulaire et total (exprimés en mg/L puis en  $\text{mg}/\text{m}^2$ ).

Un rappel sur les limites réglementaires de toxicité des principaux produits émis par le lanceur Ariane 5 est fait au *paragraphe 6 de l'Annexe 1* du présent document.

### 7.2. Résultats des mesures

Tous les résultats bruts sont synthétisés au *paragraphe 4 de l'Annexe 1* du présent document.

**Remarque :** Pendant le temps d'exposition des bacs à eau (28 heures), aucune pluviométrie n'a été enregistrée. Du fait d'un fort ensoleillement, une concentration des échantillons a eu lieu. Le volume moyen recueilli est de 409 ml au lieu des 500 mL initiaux.

### 7.2.1. Analyse des retombées en alumine particulaire sédimentable

**Tableau 5 : Points de mesure présentant des concentrations maximales en champ proche et en champ lointain**

	ALUMINE PARTICULAIRE		
	Concentration Maximale (mg/m <sup>2</sup> )	Point de mesure	Distance de la ZL3 (m)
Champ proche	225,74	CP 01 : Chemin de ronde ZL3 - Intersection entre zone 49 et 50	362
Champ lointain	12,84	CL 16 : Piste Agami – PK 1,5 après portail Agami (entrée du morne Bocco)	4 446

**Remarque :**

- Les concentrations mesurées en champ proche sont nettement supérieures à celles quantifiées en champs moyen et lointain. Par ailleurs, les concentrations les plus significatives ont été détectées dans l'axe des carneaux de la ZL3, c'est-à-dire au niveau des points CP 01 (à 362 mètres) et CP 03 (concentration de 120,95 mg/m<sup>2</sup> à 277 mètres). Pour les autres points les teneurs restent faibles.
- De plus, il est intéressant de souligner qu'au niveau du champ lointain, la valeur enregistrée sur le point CL 16 est représentative de la trace du nuage d'Ariane 5. Cette concentration ayant été mesurée dans l'emprise du CSG (piste Agami), les villes de Kourou et de Sinnamary n'ont pas été impactées.

## 7.2.2. Analyse des retombées chimiques gazeuses et particulaires d'acide chlorhydrique

**Tableau 6 : Points de mesure présentant des concentrations maximales en champ proche et en champ lointain**

	IONS CHLORURES		
	Concentration Maximale (mg/m <sup>2</sup> )	Point de mesure	Distance de la ZL3 (m)
Champ proche	8 319,96	CP 03 : Chemin de ronde ZL3 - Intersection entre zone 49 et 48	277
Champ lointain	9,62	CL 16 Piste Agami – PK 1,5 après portail Agami (entrée du morne Bocco)	4 446

**Tableau 7 : Points de mesure présentant des valeurs maximales en champ proche et en champ lointain**

	PH		
	Acidité maximale (unité pH)	Point de mesure	Distance de la ZL3 (m)
Champ proche	1,95	CP 03 : Chemin de ronde ZL3 - Intersection entre zone 49 et 48	277
Champ lointain	7,00	CL 23 : RN1 – PK 91,1 6 km après carrefour piste Agami	16 970
	CONDUCTIVITE		
	Maximum (µS/cm)	Point de mesure	Distance de la ZL3 (m)
Champ proche	4 770	CP 03 : Chemin de ronde ZL3 - Intersection entre zone 49 et 48	277
Champ lointain	43,0	CL 01 : Kourou - Station Météo Isabelle, CL 09 : Portail Piste Agami, CL 10 : Mi-chemin Karouabo- embranchement Piste Agami	CL 01 : 16,2 Km CL 09 : 2,8 Km CL 10 : 1,9 Km

**Remarque :**

- Tout comme l'alumine, les concentrations en ions chlorures restent nettement plus fortes en champ proche, notamment dans l'axe des carneaux de la ZL3 (points CP 01 implanté à 362 mètres, CP 02 implanté à 236 mètres). Au-delà de 533 mètres (points CP 06 à CP 10) les valeurs quantifiées sont négligeables.
- D'autre part, les concentrations en ions chlorures sont cohérentes aux valeurs de pH et de conductivités mesurées. En effet, plus les concentrations en ions chlorures sont élevées, plus le pH est faible et plus la conductivité est élevée.
- Ainsi, les mesures mettent en évidence un impact des retombées chimiques en acide chlorhydrique uniquement en champ proche jusqu'à une distance de 533 mètres de la ZL3. Au-delà, les valeurs mesurées constituent le bruit de fond ambiant.
- Pour le pic de conductivité électrique, et la haute concentration en chlorures ou point CL 01 (implanté à Kourou sur la Station Météo Isabelle), les fortes concentrations sont dues aux aérosols marins. L'influence de ces aérosols est variable car l'intensité de la source de particules marines est directement liée à la force du vent à la surface de la mer. Ces dépôts peuvent donc être plus ou moins importants selon les variations saisonnières de l'intensité du vent mais aussi de la salinité de l'eau de mer. Il est à noter que cette influence reste faible au CSG, quand il ne pleut pas. Cependant l'essentiel des capteurs positionnés près de la côte restent influencés par l'air marin et c'est pourquoi ces capteurs enregistrent régulièrement des pics de concentrations de chlorures et conductivité électrique.

### **7.3. Conclusions sur les retombées chimiques gazeuses et particulaires**

Les mesures mettent en évidence un impact des retombées chimiques en acide chlorhydrique et en alumine uniquement en champ proche (jusqu'à une distance de 533 mètres de la ZL3). Au-delà, les valeurs quantifiées restent faibles ou inférieures aux seuils de quantification.

Une comparaison entre les résultats des simulations SARRIM réalisées au moyen des données prévisionnelles CEP et des radiosondages et les données mesurées sur le terrain a été effectuée. Elle met en évidence que :

- les données CEP prévoient que le nuage se dirigerait dans une direction de 83°,
- le radiosondage montrait une différente direction (87°),
- les concentrations relevées les plus fortes se trouvaient dans une direction de 85°.

Ainsi, on observe une cohérence entre la simulation faite à partir des données prévisionnelles CEP et les mesures de terrain (écart de 2%). L'utilisation des données prévisionnelles reste donc le moyen le mieux adapté pour optimiser l'implantation des capteurs environnement pour les lancements Ariane 5.

## **8. MESURE EN CONTINU DE LA POLLUTION GAZEUSE EN ACIDE CHLORHYDRIQUE**

### **8.1. Objectif des mesures**

Ces mesures ont pour objectif de suivre en temps réel :

- les concentrations en gaz chlorhydrique en situation nominale de lancement
- les concentrations en gaz chlorhydrique, en dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>) et des produits hydrazinés en situation dégradée

Les détecteurs de type SPM (Single Point Monitor de type « Zellweger ») du réseau CODEX sont implantés sur les lieux fixes suivants :

- dans la ville Kourou au niveau :
  - du local annexe du club de bridge de l'Hôtel des Roches
  - de la toiture du bâtiment des urgences du Centre Médico-Chirurgical de Kourou (CMCK)
  - de l'embarcadère des îles du Salut au Vieux-Bourg (cabanon en bois)
  - de la station météo Isabelle de la plage de la Cocoteraie (cabanon en bois)
- dans la ville de Sinnamary au niveau de la Gendarmerie (abri en bois)
- au Centre Technique du CSG, dans une annexe au bâtiment « électromécanique »
- sur les sites d'observation Agami (mobil home) et Toucan (cabanon en bois)

Les quatre unités de détecteurs mobiles sont mises en place sur des sites dont la localisation est optimisée par simulation avec le logiciel de dispersion atmosphérique SARRIM.

La retransmission des données en temps réel se fait à l'aide de balises par voie hertzienne et filaire vers un poste informatique au Bureau de Coordination Sauvegarde (BCS).

### **8.2. Résultats des mesures**

Sur l'ensemble des systèmes détecteurs du réseau de Collecte de Données Environnement eXtérieur du CSG (CODEX), composé de vingt-quatre systèmes CODEX détecteurs fixes et quatre systèmes CODEX mobiles, seul le capteur positionné sur le point CP 03 (Zellweger mobile n°1) a enregistré un pic de gaz chlorhydrique 3 minutes après le décollage, sur une durée de 30 secondes (Confer le graphique relative dans l'Annexe I).

## **9. CONCLUSIONS GENERALES SUR LE SUIVI DE L'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT DU LANCEUR ARIANE 5 VOL 219**

La surveillance de la qualité de l'air a mis en évidence qu'une forte proportion de l'alumine et du gaz chlorhydrique retombe à proximité de la ZL3 (en champ proche), c'est-à-dire sur le chemin de ronde et cela sur une distance qui n'excède pas 533 mètres.

L'implantation des capteurs environnement a été réalisée suivant l'option « Route de l'Espace » au moyen CEP. Les résultats du radiosondage H0+27 minutes, du CEP et les données de terrain sont cohérents entre eux.

Pour le Vol A219, seul le Zellweger n°1 a détecté la présence de gaz chlorhydrique 3 minutes après le décollage. Les concentrations sont redevenues nulles 30 secondes après la détection.

**10. ANNEXE 1 - RESULTATS DU PLAN DE MESURES ENVIRONNEMENT ARIANE 5  
VOL A219 REALISE PAR C/ESQS (DOCUMENT DE 15 PAGES)**



**RESULTATS DU PLAN DE MESURES  
ENVIRONNEMENT  
ARIANE VA 219**

Référence : 14.SE.RS. 27

Date : 24/10/2014

Page : 1/15

**RESULTATS DU PLAN DE MESURES ENVIRONNEMENT  
ARIANE VA219**

**DIFFUSION** : SDP/ES (3 exemplaires) ; ESQS/A ; ESQS/SE/RTP

**ESQS/SE/RTP**

**J.HERAUD**

## 1. Introduction

Le vol Ariane 5 VA 219 a permis le lancement de l'ATV 5 (VA 219) le 29/07/2014 à 20h47 (heure locale)

Ce rapport présente l'ensemble des résultats obtenus. Il détaille :

- la description des mesures réalisées pour ce lancement;
- la localisation des points de mesures (en champ proche et en champ lointain) ;
- les résultats des analyses faites à partir des bacs à eau ;
- les résultats des détections du réseau CODEX ;
- un rappel sur les limites réglementaires de toxicité des principaux produits émis par le lanceur Ariane 5.

### 1.1. Instrumentation

Pour ce lancement, le plan de mesures mis en œuvre était constitué de :

- **en Champ proche - 10 sites instrumentés\*** :
  - 1 Zellweger,
  - 10 bacs à eau (chaque bac reposant à 1,5 m de hauteur sur un trépied),
- **en Champ lointain - 35 sites instrumentés** :
  - 3 Zellwegers,
  - 35 bacs à eau (chaque bac reposant à 1,5 m de hauteur sur un trépied)

### 1.2. Mise en place

Le matériel (Zellwegers, bacs à eau) a été installé le 29/07/2014 entre 07h40 et 13h30.

### 1.3. Retrait des capteurs et analyseurs et envoi des analyses aux laboratoires

Les capteurs et analyseurs ont été récupérés le 30/07/2014 entre 08h30 et 11h05. Les échantillons ont été confiés à l'Institut Pasteur de Guyane le 30/07/14 dans l'après midi.

## 2. Description des mesures réalisées pour le vol Ariane VA 219

### 2.1. Mesures des retombées chimiques gazeuses et particulaires

Ces mesures permettent de caractériser les retombées chimiques issues de la combustion des EAP en champ proche et en champ lointain. Les retombées sédimentables (chlorure, aluminium dissous, particulaire et total), le pH et la conductivité sont mesurées à l'aide de bacs à eau.

Dix bacs ont été disposés en champ proche, sur le chemin de ronde de la ZL3 tandis que 35 bacs ont été placés en champ lointain sur Kourou, Sinnamary, la piste Agami, la RN1, le site d'observation Toucan, l'ancienne carrière Roche Nicole, le site de suivi Diane, la route de l'espace et l'ancienne RN1.

La mise en œuvre a été assurée par ESQS et les analyses ont été confiées à l'Institut Pasteur de Guyane.

### 2.2. Mesures en continu de la qualité de l'air

La mise en place de ce réseau de détection est une des obligations de l'Arrêté d'Autorisation d'Exploiter l'ELA 3.

24 analyseurs ZELLWEGER sont installés à poste fixe sur 8 sites localisés à Kourou, Sinnamary, le Centre Technique et les sites d'observation (Agami et Toucan).

Ce réseau mesure en temps réel la teneur en acide chlorhydrique, en peroxyde d'azote et en produits hydrazinés dans l'atmosphère.

Les données sont centralisées vers le poste CODEX implanté au BCS (Bureau de Coordination Sauvegarde) localisé au Centre Technique.

Quatre appareils supplémentaires mobiles ont été mis en service à l'occasion de ce lancement pour la mesure d'HCl :

- Le mobile 1 était placé en champ proche au point de mesures CP3,
- les mobiles 3, 4 et 5 se situaient en champ lointain (respectivement aux points CL9, CL8 et CL14).

Les seuils de détections des appareils fixes sont les suivants :

Nom	Produits	Seuils de détection	Seuil olfactif
N <sub>2</sub> H <sub>4</sub>	Produits hydrazinés	1 à 6 ppm	1,7 ppm
N <sub>2</sub> O <sub>4</sub>	Dioxyde d'azote	1 à 45 ppm	0,2 ppm
HCl	Acide chlorhydrique	2 à 15 ppm	0,8 ppm

Les seuils de détections des appareils mobiles sont les suivants :

Nom	Produits	Seuils de détection champ proche	Seuils de détection champ lointain
HCl	Acide chlorhydrique	2 à 15 ppm	28 à 1200 ppb

L'étalonnage et l'exploitation de ces mesures sont assurés par le service SDO/SC.

### 3. Localisation des points de mesures - champ proche (CP) et champ lointain (CL)

Suite aux résultats du dernier radiosondage, les bacs à eau ont été placés suivant l'option B = situation « Route de l'Espace ».

#### 3.1. Champ proche

Code	Lieux	Distance ZL3 (m)	X (m)	Y (m)	Bac à eau	Zellweger
CP1	Chemin de ronde ZL3 - Intersection entre zone 49 et 50	362	303963	579859	Oui	-
CP2	Chemin de ronde ZL3 - milieu zone 49	236	303891	579708	Oui	-
CP3	Chemin de ronde ZL3 - Intersection entre zone 49 et 48	277	303788	579678	Oui	Zellweger n° 1
CP4	Chemin de ronde ZL3 - Intersection entre zone 48 et 47	445	303557	579544	Oui	-
CP5	Chemin de ronde ZL3 Milieu de la zone 47	533	303467	579496	Oui	
CP6	Chemin de ronde ZL3 - Milieu de la zone 46	832	303185	579331	Oui	-
CP7	Chemin de ronde ELA2 - Intersection entre zone 44 et 45	1079	303027	579032	Oui	-
CP8	Chemin de ronde ELA2 - Milieu de la zone 42	1697	302595	578548	Oui	-
CP9	Orchidée	1984	304573	577600	Oui	-
CP10	Chemin de ronde ELA2 - Intersection entre zone 39 et 40	2313	302309	577921	Oui	-



### 3.2. Champ lointain

Code	Lieux	Distance ZL3 (m)	X (m)	Y (m)	Bac à eau	Zellweger
CL1	Kourou - Station Météo Isabelle	16268,2	318148	571469	Oui	-
CL2	Kourou - Hôtel Les Roches	17851,5	319511	570662	Oui	-
CL3	Kourou - Débarcadère des Iles	17152,8	317867	569403	Oui	-
CL4	Kourou - CMCK	16057,6	317648	571039	Oui	-
CL5	Site Toucan	5163,8	304210	574340	Oui	-
CL6	Hôtel du Fleuve	23938,8	284270	593056	Oui	-
CL7	Pont Karouabo	1899,3	303306	577731	Oui	-
CL8	Parking ancienne RN1	1874,1	302181	579048	Oui	Zellweger n°4
CL9	Portail Piste Agami	2888,6	301130	579172	Oui	Zellweger n°3
CL10	Mi chemin Karouabo-embranchement Piste Agami	1907,3	302844	577982	Oui	-
CL11	Intersection Piste Agami - Route de l'Espace	2789,8	301248	579045	Oui	-
CL12	PK17,7 depuis Changement sur RTE ESPACE direction ELA (Embranchement Ancienne RN1)	2640,1	301502	580355	Oui	-
CL13	Chemin menant à la carrière Roche Nicole	2210,8	302298	580910	Oui	-
CL14	PK16,15 depuis Changement sur RTE ESPACE direction ELA Embranchement Diane	4005,8	300641	581681	Oui	Zellweger n°5
CL15	Diane	4359,0	299915	581020	Oui	-
CL16	Piste Agami – PK 1,5 après portail Agami (entrée du morne Bocco)	4446,1	299558	579309	Oui	-
CL17	Piste Agami – PK4 après portail	6204,1	297824	578909	Oui	-
CL18	Site Agami	7389,8	296812	577784	Oui	-
CL19	Piste Agami – PK8 après portail	9300,6	295047	576980	Oui	-
CL20	Piste Agami – PK10 après portail	10574,8	294217	575484	Oui	-
CL21	Piste Agami – PK11 après portail	11175,0	293942	574629	Oui	-
CL22	Piste Agami – PK12 après portail	11940,6	293453	573901	Oui	-
CL23	Sur RN1 direction Sinnamary 6Km après carrefour piste Agami soit PK 91,1 de la RN1	16970,7	287898	574139	Oui	-
CL24	Sur RN1 direction Sinnamary 10 km après carrefour piste Agami soit PK 95,1 de la RN1	16378,9	287690	577998	Oui	-
CL25	Sur RN1 direction Sinnamary 12 km après carrefour piste Agami soit PK 97,1 de la RN1	15278,0	288722	579533	Oui	-
CL26	Sur RN1 direction SINNAMARY 14 Km apres carrefour piste Agami soit PK 99,1 de la RN1	16030,3	288072	581307	Oui	-
CL27	Sur RN1 direction SINNAMARY 16 Km apres carrefour piste Agami soit PK 101,1 de la RN1	16883,4	287539	583252	Oui	-



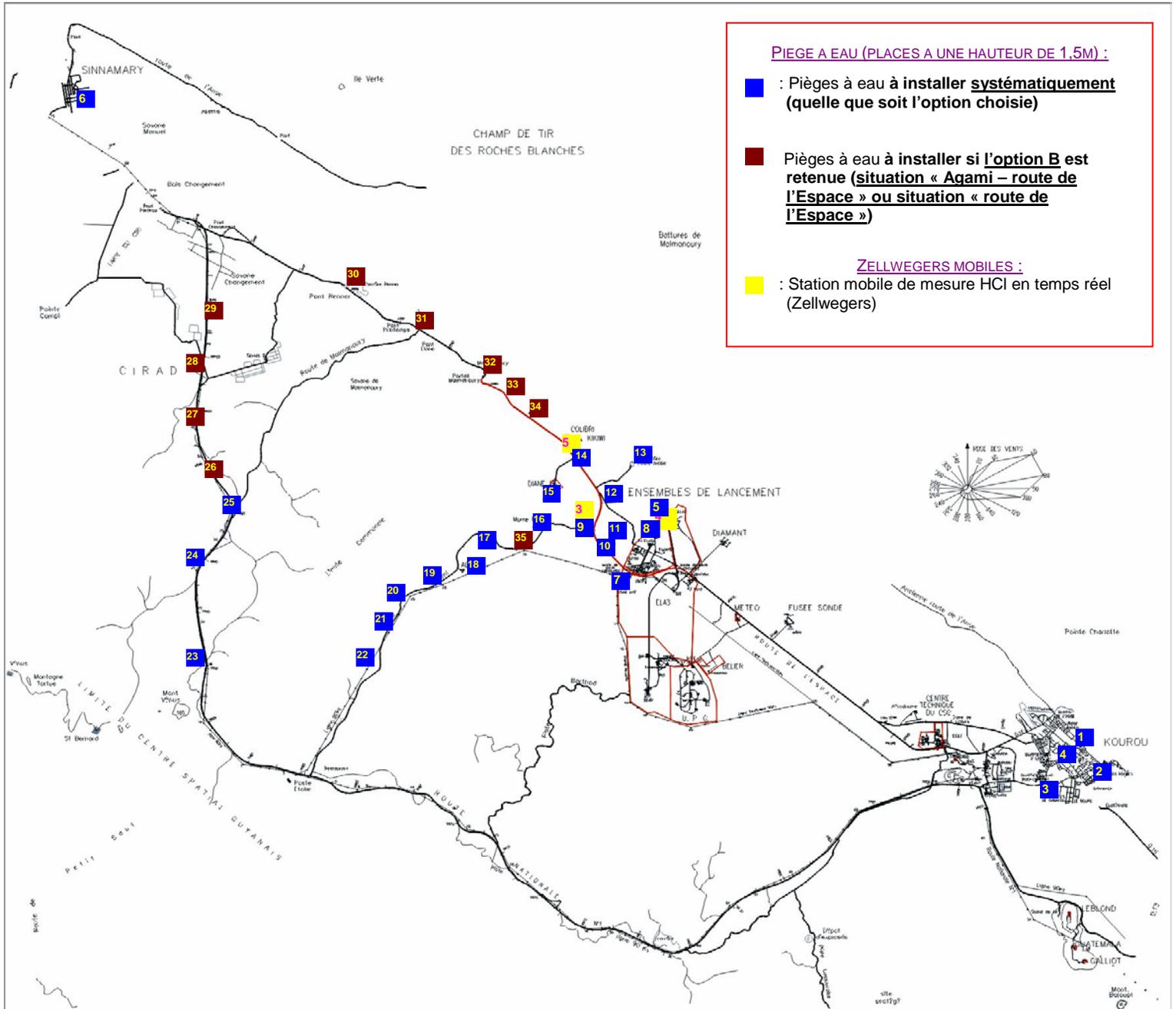
**RESULTATS DU PLAN DE MESURES  
ENVIRONNEMENT  
ARIANE VA 219**

Référence : 14.SE.RS. 27

Date : 24/10/2014

Page : 7/15

Code	Lieux	Distance ZL3 (m)	X (m)	Y (m)	Bac à eau	Zellweger
CL28	Sur RN1 direction SINNAMARY 18 Km apres carrefour piste Agami soit PK 103,1 de la RN1	17164,2	287762	585061	Oui	-
CL29	Sur RN1 direction SINNAMARY 20 Km apres carrefour piste Agami soit PK 105,1 de la RN1	17794,7	287885	587046	Oui	-
CL30	PK5 depuis Changement sur RTE ESPACE direction ELA (200 m avant entrée Carrière Remy)	14276,3	292507	587968	Oui	-
CL31	PK8 depuis Changement sur RTE ESPACE direction ELA	11578,2	294831	586569	Oui	-
CL32	PK11,5 depuis Changement sur RTE ESPACE direction ELA (Portail Malmanoury)	8371,6	297523	584803	Oui	-
CL33	PK12 depuis Changement sur RTE ESPACE direction ELA	7991,5	297650	584351	Oui	-
CL34	PK13 depuis Changement sur RTE ESPACE direction ELA	7065,3	298384	583786	Oui	-
CL35	3 km après portail Agami	5455,4	298631	578532	Oui	-



## 4. Mesures des retombées chimiques particulières

Le temps d'exposition des bacs à eau a été d'environ 24H (du 29 juillet 2014 07H30 au 30 juillet 2014 11H00)

Le volume d'eau distillée initialement versé dans les bacs était de 500 ml.

Aucune pluie n'a été enregistrée entre le 29 juillet 2014 07H30 et le 30 juillet 2014 11H. En conséquence le volume moyen des échantillons a diminué en raison de l'évaporation (volume moyen recueilli 409 ml)

Pour ce plan de mesure, la limite de détection de l'aluminium a été fixée à 0,02mg/l, soit 0,48mg/m<sup>2</sup> pour 500ml d'eau recueillis dans les bacs de dimensions 17,4 x 12 cm.

La concentration en aluminium particulaire n'est pas mesurée mais calculée par différence entre les concentrations en aluminium total et aluminium dissous. Pour cette raison, lorsque les concentrations en Aluminium total ou dissous sont inférieures à la limite de détection (0,02mg/L), l'annotation « Non Quantifiable (n.q)» est indiquée pour la concentration en Aluminium particulaire.

Les volumes d'eau recueillis étant différents d'un point à un autre, les concentrations surfaciques seront différentes pour une même concentration volumique.

Exemple :

- pour un volume d'eau recueilli égal à 550 ml, une concentration de 2 mg/L correspondra à une concentration surfacique de 52,7 mg/m<sup>2</sup>.
- pour un volume d'eau recueilli égal à 410 ml, une concentration de 2 mg/L correspondra à une concentration surfacique égale à 39,3 mg/m<sup>2</sup>.

### 4.1 Résultats d'analyse des bacs à eau « champ proche »

Localisation	Volume recueilli (ml)	Aluminium Dissous			Aluminium Particulaire			Aluminium TOTAL			Chlorures			pH	Conductivité µS/cm
		Concentration mesurée dans le volume d'eau recueillie mg/l	capté dans le bac		Concentration calculée dans le volume d'eau recueillie mg/l	capté dans le bac		Concentration mesurée dans le volume d'eau recueillie mg/l	capté dans le bac		Concentration mesurée dans le volume d'eau recueillie mg/l	captés dans le bac			
			mg	mg/m <sup>2</sup> *		mg*	mg/m <sup>2</sup> *		mg*	mg/m <sup>2</sup> *		mg *	mg/m <sup>2</sup> *		
CP1	380	11,334	4,307	206,27	12,404	4,714	225,74	23,738	9,020	432,01	184,24	70,01	3353,03	3,25	717,0
CP2	390	< 0,02	<0,008	<0,38	1,477	0,576	27,59	1,477	0,576	27,59	11,36	4,43	212,18	6,60	50,0
CP3	380	1,567	0,595	28,52	6,646	2,525	120,95	8,213	3,121	149,47	457,16	173,72	8319,96	1,95	4770,0
CP4	390	3,586	1,399	66,98	7,438	2,901	138,93	11,24	4,384	209,94	67,87	26,47	1267,69	3,75	266,0
CP5	400	0,487	0,195	9,33	1,405	0,562	26,92	1,892	0,757	36,25	21,40	8,56	409,96	4,65	78,0
CP6	400	0,091	0,036	1,74	0,044	0,018	0,84	0,135	0,054	2,59	0,05	0,02	0,96	7,45	38,0
CP7	410	0,09	0,037	1,77	0,04	0,016	0,79	0,13	0,053	2,55	0,05	0,02	0,98	7,80	41,0
CP8	400	0,075	0,030	1,44	0,04	0,016	0,77	0,115	0,046	2,20	0,05	0,02	0,96	7,80	33,0
CP9	380	0,087	0,033	1,58	0,046	0,017	0,84	0,133	0,051	2,42	0,06	0,02	1,09	7,70	38,0
CP10	390	0,048	0,019	0,90	0,016	0,006	0,30	0,064	0,025	1,20	0,050	0,020	0,93	7,6	25,0

#### 4.2 Résultats d'analyse des bacs à eau « champ lointain »

Localisation	Volume recueilli (ml)	Aluminium Dissous			Aluminium Particulaire			Aluminium TOTAL			Chlorures			pH	Conductivité µS/cm
		Concentration mesurée dans le volume d'eau recueillie mg/l	capté dans le bac		Concentration calculée dans le volume d'eau recueillie mg/l	capté dans le bac		Concentration mesurée dans le volume d'eau recueillie mg/l	capté dans le bac		Concentration mesurée dans le volume d'eau recueillie mg/l	captés dans le bac			
			mg	mg/m <sup>2</sup> *		mg*	mg/m <sup>2</sup> *		mg*	mg/m <sup>2</sup> *		mg *	mg/m <sup>2</sup> *		
CL1	390	0,121	0,047	2,26	0,055	0,021	1,03	0,176	0,069	3,29	0,38	0,148	7,10	7,75	43,0
CL2	395	0,049	0,019	0,93	0,033	0,013	0,62	0,082	0,032	1,55	0,15	0,059	2,84	7,70	26,0
CL3	415	0,063	0,026	1,25	0,047	0,020	0,93	0,110	0,046	2,19	<0,05	<0,021	<1,00	7,70	33,0
CL4	430	0,040	0,017	0,82	0,036	0,015	0,74	0,076	0,033	1,57	<0,05	<0,022	<1,03	7,65	24,0
CL5	400	0,043	0,017	0,82	0,033	0,013	0,63	0,076	0,030	1,46	0,05	0,020	0,96	7,60	25,0
CL6	425	0,087	0,037	1,77	0,055	0,023	1,12	0,142	0,060	2,89	0,07	0,030	1,42	7,70	33,0
CL5	410	0,105	0,043	2,06	0,081	0,033	1,59	0,186	0,076	3,65	0,07	0,029	1,37	7,85	42,0
CL8	410	0,034	0,014	0,67	0,038	0,016	0,75	0,072	0,030	1,41	0,20	0,082	3,93	7,50	23,0
CL9	420	0,102	0,043	2,05	0,115	0,048	2,31	0,217	0,091	4,36	<0,05	<0,022	<1,01	7,90	43,0
CL10	420	0,110	0,046	2,21	0,061	0,026	1,23	0,171	0,072	3,44	<0,05	<0,022	<1,01	7,85	43,0
CL11	400	0,133	0,053	2,55	0,033	0,013	0,63	0,166	0,066	3,18	0,05	0,020	0,96	7,75	37,0
CL12	410	0,097	0,040	1,90	0,089	0,036	1,75	0,186	0,076	3,65	<0,05	<0,021	<0,99	7,80	37,0
CL13	420	0,048	0,020	0,97	0,098	0,041	1,97	0,146	0,061	2,94	0,06	0,025	1,21	7,70	35,0
CL14	430	0,036	0,015	0,74	0,097	0,042	2,00	0,133	0,057	2,74	<0,05	<0,022	<1,03	7,40	22,0
CL15	400	0,044	0,018	0,84	0,045	0,018	0,86	0,089	0,036	1,70	0,05	0,020	0,96	7,50	25,0
CL16	410	0,083	0,034	1,63	0,654	0,268	12,84	0,737	0,302	14,47	0,49	0,201	9,62	7,70	42,0
CL17	450	0,043	0,019	0,93	0,081	0,036	1,75	0,124	0,056	2,67	0,05	0,023	1,08	7,10	26,0
CL18	410	0,098	0,040	1,92	0,071	0,029	1,39	0,169	0,069	3,32	0,07	0,029	1,37	7,80	28,0

Localisation	Volume recueilli (ml)	Aluminium Dissous			Aluminium Particulaire			Aluminium TOTAL			Chlorures			pH	Conductivité µS/cm
		Concentration mesurée dans le volume d'eau recueillie mg/l	capté dans le bac		Concentration calculée dans le volume d'eau recueillie mg/l	capté dans le bac		Concentration mesurée dans le volume d'eau recueillie mg/l	capté dans le bac		Concentration mesurée dans le volume d'eau recueillie mg/l	captés dans le bac			
			mg	mg/m <sup>2</sup> *		mg*	mg/m <sup>2</sup> *		mg*	mg/m <sup>2</sup> *		mg *	mg/m <sup>2</sup> *		
CL19	440	0,047	0,021	0,99	0,090	0,040	1,90	0,137	0,060	2,89	<0,05	<0,023	<1,06	7,60	29,0
CL20	440	0,032	0,014	0,67	0,337	0,148	7,10	0,369	0,162	7,78	<0,05	<0,023	<1,06	7,45	29,0
CL21	360	0,057	0,021	0,98	0,462	0,166	7,97	0,519	0,187	8,95	<0,05	<0,019	<0,87	7,75	39,0
CL22	460	0,051	0,023	1,12	0,38	0,175	8,37	0,431	0,198	9,50	0,05	0,023	1,10	7,70	36,0
CL23	460	0,125	0,058	2,75	0,065	0,030	1,43	0,190	0,087	4,19	0,07	0,032	1,54	7,00	42,0
CL24	430	0,065	0,028	1,34	0,078	0,034	1,61	0,143	0,061	2,94	<0,05	<0,022	<1,03	7,55	34,0
CL25	450	0,057	0,026	1,23	0,077	0,035	1,66	0,134	0,060	2,89	0,08	0,036	1,72	7,65	34,0
CL26	450	0,067	0,030	1,44	0,05	0,023	1,08	0,117	0,053	2,52	<0,05	<0,023	<1,08	7,60	40,0
CL27	440	0,058	0,026	1,22	0,063	0,028	1,33	0,121	0,053	2,55	0,05	0,022	1,05	7,65	34,0
CL28	440	0,088	0,039	1,85	0,055	0,024	1,16	0,143	0,063	3,01	<0,05	<0,023	<1,06	7,75	41,0
CL29	450	0,023	0,010	0,50	0,025	0,011	0,54	0,048	0,022	1,03	0,05	0,023	1,08	7,20	20,0
CL30	430	0,086	0,037	1,77	0,044	0,019	0,91	0,130	0,056	2,68	0,05	0,022	1,03	7,65	38,0
CL31	430	0,060	0,026	1,24	0,066	0,028	1,36	0,126	0,054	2,59	0,05	0,022	1,03	7,55	35,0
CL32	450	0,072	0,032	1,55	0,057	0,026	1,23	0,129	0,058	2,78	0,05	0,023	1,08	7,70	35,0
CL33	450	0,023	0,010	0,50	0,056	0,025	1,21	0,079	0,036	1,70	0,08	0,036	1,72	7,50	24,0
CL34	450	0,028	0,013	0,60	0,042	0,019	0,91	0,070	0,032	1,51	0,06	0,027	1,29	7,35	23,0
CL35	425	0,058	0,025	1,18	0,132	0,056	2,69	0,190	0,081	3,87	0,05	0,021	1,02	7,65	40,0

## **5. Mesures de la qualité de l'air - Réseau CODEX**

Seule une pollution 0,50 ppm de a été détectée par le Zellwegers mobile n°1 pendant une durée de 30 secondes environ. Le graphe est fourni en page suivante.

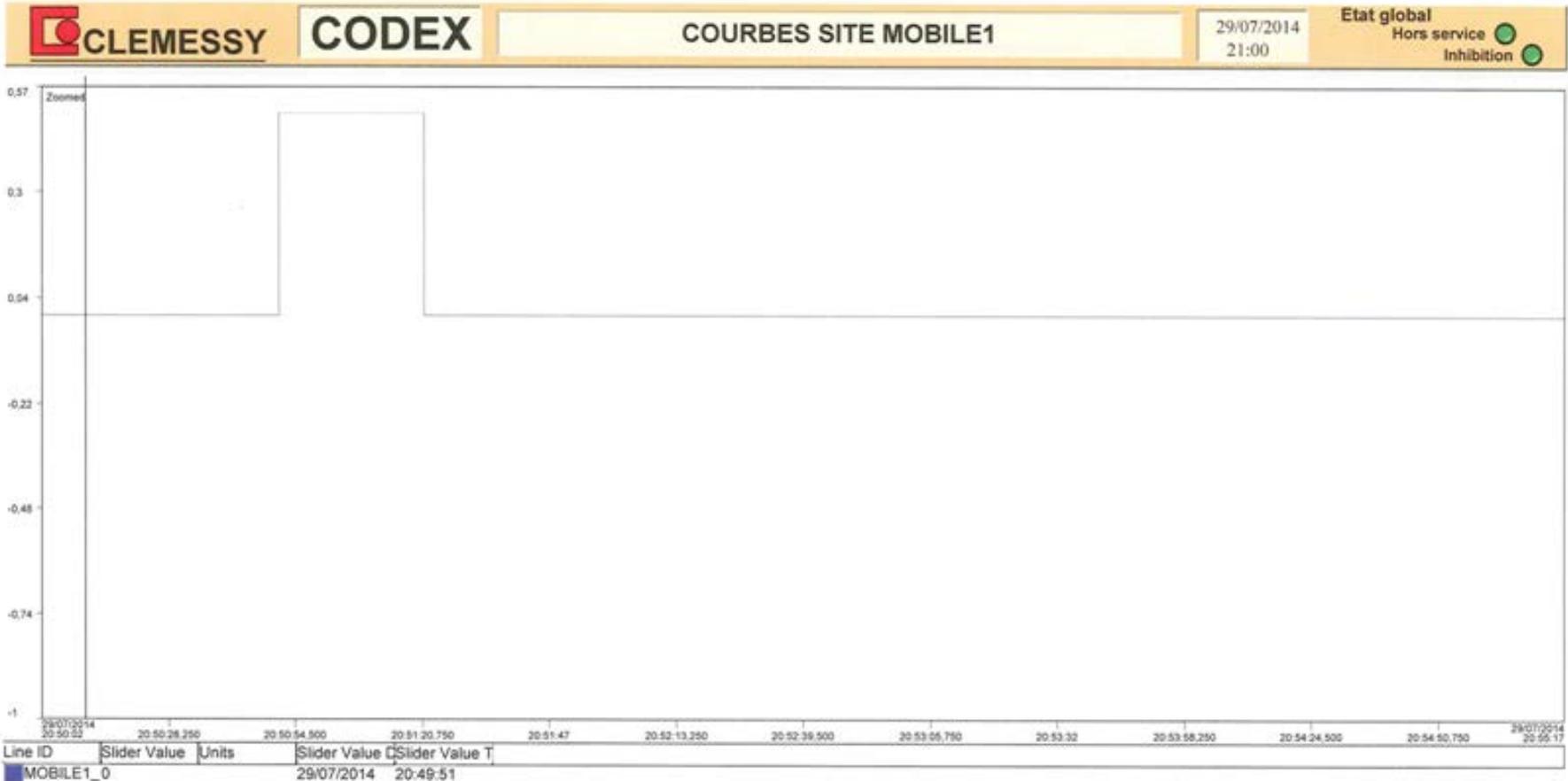


**RESULTATS DU PLAN DE MESURES  
ENVIRONNEMENT  
ARIANE VA 219**

Référence : 14.SE.RS. 27

Date : 24/10/2014

Page : 14/15



## 6. Rappels sur les limites réglementaires de toxicité des principaux produits émis par le lanceur Ariane 5

**VLE/VME** : Valeurs admises pour les concentrations de certaines substances dangereuses dans l'atmosphère des lieux de travail (INRS/Ministère du travail).

**SEL** : Concentration maximale de polluant dans l'air pour un temps d'exposition donné (30 minutes) en dessous de laquelle chez la plupart des individus, on n'observe pas d'effets létaux (décès).

**SEI** : Concentration maximale de polluant dans l'air pour un temps d'exposition donné (30 minutes) en dessous de laquelle chez la plupart des individus, on n'observe pas d'effets irréversibles (persistance dans le temps d'une atteinte lésionnelle ou fonctionnelle, directement consécutive à une exposition en situation accidentelle).

Type de gaz	VME	VLE
Alumine (poussière)	10 mg/m <sup>3</sup>	-
Dose Alumine en mg.s/m <sup>3</sup>	1440000	-

Type de gaz	S.E.I. 10 mn	S.E.I. 30 mn	S.E.L. 30 mn	VLE
HCl	240 ppm 358 mg/m <sup>3</sup>	80 ppm 90 mg/m <sup>3</sup>	470 ppm 700 mg/m <sup>3</sup>	5 ppm
Dose HCl en ppm.s	144000	144000	846000	

L'alumine ne présente pas de toxicité intrinsèque, par contre comme toute poussière, au-delà d'une certaine concentration dans l'air elle peut présenter des risques. Certaines valeurs ont été déterminées pour assurer la sécurité sur les lieux de travail. Pour les poussières inertes, il existe une VME (Valeur Moyenne d'Exposition des travailleurs). Cette valeur représente la concentration maximale à laquelle une personne peut être exposée sur son lieu de travail 8 heures par jour, 5 jours par semaine sans risque pour sa santé. Bien que non adaptée à l'environnement naturel, cette valeur nous donne un élément de comparaison.

La VME des poussières inertes est donc de 10mg/m<sup>3</sup> pendant 8h, 5 jours/semaine ce qui correspond à une dose par semaine de 1440000 mg.s/m<sup>3</sup>.